



DÉPARTEMENT de la SAVOIE  
Canton de Montmélian  
**Mairie de CHIGNIN**

☎ 04.79.28.10.12  
✉ [mairiedechignin@wanadoo.fr](mailto:mairiedechignin@wanadoo.fr)

## CONSEIL MUNICIPAL Session Ordinaire

L'an deux mille vingt-six et le mercredi 17 juin, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Michel RAVIER, Maire.

**Mesdames, Messieurs les adjoints** : Annick HYVERT, Yannick COLIN et Rose SCARAMOZZINO.

**Mesdames, Messieurs les conseillers** : Morgane FIARD, Sophie GADENNE, Julien GRUET, Christelle METGE, Raphaële PAULIN, Julien PARAMUCCHIO, Guillaume QUENARD et Mélanie TARFI-SEGALT.

Formant la majorité des Membres en exercice.

**Absents excusés** : Christophe MARTINETTI ayant donné pouvoir à Michel RAVIER, Pascal BONTRON ayant donné pouvoir à Annick HYVERT et Stéphane COUDURIER ayant donné pouvoir à Rose SCARAMOZZINO.

Annick HYVERT a été nommée secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR

#### Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 22 avril 2026

Sans qu'aucune remarque spécifique n'ayant été apportée, le procès-verbal du conseil municipal du 22 avril 2026 a été approuvé à l'unanimité.

#### Proposition des commissaires pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Le rôle de la commission communale des impôts directs est lié à la fiscalité directe locale. Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation et elle participe à l'évaluation des propriétés bâties, ainsi qu'à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

Suite aux élections municipales, le conseil doit renouveler les membres de cette commission.

L'assemblée propose 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants à la Direction des services fiscaux qui devra en choisir 6 de part et d'autre.

#### Composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

En application des articles L 1411-5 et L 1414-2 du code général des collectivités territoriales, il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres pour la durée du mandat.

Outre le Maire, son président, la commission d'appel d'offres est composée de 3 membres du conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Annick HYVERT, Yannick COLIN, Rose SCARAMOZZINO, Pascal BONTRON et Morgane FIARD ont été désignés membres titulaires et Julien GRUET, Christelle METGE, Julien PARAMUCCHIO, Raphaële PAULIN et Guillaume QUENARD, membres suppléants.

#### Désignation du représentant de la commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Considérant que la communauté de communes de Cœur de Savoie lors de son conseil communautaire du 04 juin 2026 a créé une CLECT, a fixé la composition de la commission à 41 membres (soit 1 membre par commune) et a invité les conseils municipaux des communes membres à élire ou désigner en leur sein leur représentant au sein de la commission

Considérant que notre commune doit désigner un membre issu de son conseil municipal ;

Considérant que notre conseil municipal a été renouvelé en date du 20 mars 2026 ;

Considérant qu'un conseiller municipal en exercice doit siéger au sein de la CLECT de notre EPCI.

L'assemblée délibérante désigne Monsieur le Maire en qualité de représentant au sein de la CLECT de la communauté de communes de cœur de Savoie.

#### Approbation du plan de sécurité de l'école

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée, la nécessité d'approuver le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) unifié de l'école de Chignin, indispensable à sa mise en œuvre effective et à la bonne coordination entre tous les acteurs en cas de crise liée à un risque majeur (naturel, technologique) ou en cas d'alerte attentat-intrusion.

Après présentation de celui-ci, il est approuvé.

## **Approbation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable de l'année 2025 (RPQS)**

Au regard des informations sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, Monsieur le Maire présente et soumet à l'ensemble du conseil le rapport annuel pour l'exercice 2025 qui l'adopte à l'unanimité.

## **Réactualisation des tarifs de cantine et de garderie pour l'année scolaire 2026-2027**

Monsieur le Maire propose pour la rentrée scolaire de 2026 d'appliquer une hausse des tarifs de cantine et de garderie compte tenu de l'inflation, des coûts divers et variés du service communal (eau, électricité, entretien des bâtiments, charges de personnel ...). Après exposé et en voir délibéré, il a été fixé pour l'année scolaire 2026/2027 les tarifs suivants :

- 6.20 € pour un repas
- 1.50 € pour un passage en garderie.

## **Reconduction du Pass sport Culture**

Ce Pass est renouvelé dans les mêmes conditions que l'année précédente à savoir : une participation de 50 € par an sera attribuée à chaque chignerain âgé de 3 à 17 ans pour toute adhésion à une association sportive et/ou culturelle.

Pour rappel, cette participation sera versée via une subvention auprès de l'association directement après présentation des justificatifs et avant le 31 décembre 2026.

## **REUNION MAIRE-ADJOINTS**

L'INSEE nous informe que nous allons réaliser en 2027 le recensement des habitants de Chignin. Cette enquête se déroulera du jeudi 21 janvier au samedi 20 février 2027.

Pensez à préparer votre compteur d'eau, le relevé annuel commencera le 22 juin 2026 pour une durée approximative de 3 à 4 semaines.

Un devis d'un montant TTC de 2 754.48 € a été signé auprès de DEUTERAND concernant la réparation du bras de l'épareuse.

Une permanence publique d'informations s'est tenue en Mairie le 15 juin 2026 de 16h30 à 19h00 dans le cadre du projet photovoltaïque envisagé sur la commune (ancien entrepôt pétrolier).

Cet échange a permis aux habitants de prendre connaissance des principales caractéristiques du projet, de ses objectifs et de son calendrier prévisionnel. Les participants ont également pu poser leurs questions, exprimer leurs observations et obtenir des informations complémentaires auprès des représentants du projet.

## **COMMISSIONS**

### **Travaux**

Un devis d'un montant TTC de 4 832.18 € a été validé auprès de l'entreprise ID VERDE pour le décompactage et le regarnissage du terrain de foot.

Plusieurs devis présentés par le charpentier DOUAY ont été validés :

- Bâchage toiture ardoise sur la classe de maternelle pour 3 067.43 € TTC
- Nettoyage des gouttières sur le bâtiment de la poste pour 2 438.78 € TTC.
- Changement des gouttières sur le bâtiment de la salle des fêtes pour 12 514.88 € TTC.
- Rénovation de la toiture de la classe de maternelle pour 32 074.90 € TTC.

Trois entreprises ont été sollicitées pour la rénovation de la 4<sup>ème</sup> classe : changement de menuiserie (fenêtres et portes) et installation de volants roulants. Avec un devis d'un montant TTC de 25 990.01 €, l'entreprise Imperium ouvertures a été retenue.

### **Urbanisme**

Un permis de construire, sept déclarations préalables de travaux ont été déposés en Mairie n'appelant aucune observation particulière.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, la séance est levée à 22h15.

*Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie, en exécution de l'article 56 de la loi du 05 avril 1984.  
Fait en Mairie, le 19 juin 2026  
Le Maire, Michel RAVIER*

